Québec

Communiqué de presse

Gouvernement du Québec
Ministre du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et
des Parcs
Ministre responsable des régions
du

DIFFUSION IMMÉDIATE **CNW Code 01**

Inauguration du parc national du Lac-Témiscouata

« UN PREMIER PARC NATIONAL OUVRE SES PORTES DANS LE SUD DU QUÉBEC DEPUIS PRÈS DE 10 ANS »

Saint-Michel-du-Squatec, le 17 juin 2013 – Le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, M. Yves-François Blanchet, accompagné du ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et ministre délégué au Tourisme, M. Pascal Bérubé, a procédé aujourd'hui à l'inauguration du dernier-né des parcs nationaux au sud du Québec : le parc national du Lac-Témiscouata. « L'inauguration d'un parc national est un événement important, car il symbolise le choix d'une société de conserver et de mettre en valeur un territoire qui, dans ce cas-ci, se démarque par ses attraits naturels exceptionnels et ses richesses archéologiques », déclare le ministre Yves-François Blanchet. Le parc national du Lac-Témiscouata a été constitué afin de protéger un échantillon représentatif de la région naturelle des monts Notre-Dame. Il ouvrira ses portes au grand public dès le 21 juin.

Un premier parc national dans le sud du Québec en près de 10 ans

Depuis l'inauguration du parc national de Plaisance, créé en 2002 et inauguré en 2005, il aura fallu attendre 8 ans avant qu'un nouveau parc national méridional, accessible par réseau routier et donc à la très grande majorité des Québécois, ouvre ses portes. « L'inauguration du parc national du Lac-Témiscouata est un exemple renouvelé de l'engagement du gouvernement du Parti québécois à l'égard de la conservation et de la mise en valeur des plus beaux paysages du territoire québécois, une facette importante de l'identité québécoise et un moteur économique pour les régions », précise le ministre Yves-François Blanchet.

Rappelons que, de 1994 à 2003, pas moins de cinq nouveaux parcs nationaux ont vu le jour. C'est aussi au cours de cette période que le gouvernement a confié l'exploitation des parcs nationaux du sud du Québec à la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) et leur a reconnu le statut de parc national, en vertu des critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Ces changements, opérés sous le gouvernement du Parti québécois, ont permis la relance du réseau des parcs nationaux du Québec et le développement de l'image de marque que les Québécois comme les visiteurs étrangers leur reconnaissent aujourd'hui.

Un vaste projet de mise en valeur

Afin de doter le parc national du Lac-Témiscouata d'infrastructures et de services répondant aux standards internationaux, des investissements de 30 M$ ont été nécessaires. « Évidemment, pour permettre aux visiteurs de découvrir un territoire et d'en apprécier toutes les richesses et les particularités, il est essentiel de mettre en place un

Édifice Marie-Guyart, 30e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3830
www.mddefp.gouv.qc.ca

réseau routier, des bâtiments destinés à l'accueil, des sentiers de randonnée pédestre, des pistes cyclables, des aires de pique-nique, des emplacements de camping, une signalisation adéquate, ajoute le ministre Blanchet qui tient également à préciser que « ce vaste projet n'est pas entièrement terminé et que des travaux d'aménagement du territoire devront encore se poursuivre jusqu'en 2015. »

Un moment historique pour la région du Bas-Saint-Laurent
L'inauguration du parc national du Lac-Témiscouata est un moment important, voire historique, qui aura des répercussions récurrentes sur le Bas-Saint-Laurent. Pour le ministre responsable de la région, M. Pascal Bérubé, il s'agit « d'un produit d'appel touristique puissant qui attirera, pour sa première année, quelque 40 000 jours de visite ». À maturité, le site pourrait accueillir jusqu'à 160 000 jours de visite par année. De plus, le parc induit en ce moment 45 emplois directs.

Ces chiffres démontrent que les aires protégées que sont les parcs nationaux constituent des territoires qui participent concrètement au développement régional et à la création d'emplois de qualité. « Les parcs nationaux sont des phares qui rayonnent bien au-delà de nos frontières et qui attirent des voyageurs du monde entier », poursuit le ministre Bérubé.

Une mission qui peut maintenant débuter
« Le parc national du Lac-Témiscouata est ce qu'il est convenu de qualifier de plus grand projet touristique jamais développé dans la région du Bas-Saint-Laurent », a souligné le préfet de la MRC de Témiscouata et président de la Table d'harmonisation du parc national, M. Serge Fortin. « Quand ce parc atteindra la notoriété que lui réserve l'avenir, toute la région va bénéficier de ses retombées. C'est justement ce pour quoi nous avons mis toutes nos énergies dans ce vaste projet qui va dynamiser toute l'industrie touristique de la région. », a-t-il ajouté.

Le président-directeur général de la Sépaq, M. Raymond Desjardins, a tenu, de son côté, à féliciter et à remercier toutes les équipes qui ont travaillé « depuis toutes ces années à la réalisation de ce rêve devenu aujourd'hui réalité. » Il a ajouté qu'avec cette mise en valeur réalisée ces dernières années, « les missions d'éducation et de récréation du parc peuvent maintenant commencer : soit rendre ce territoire accessible aux visiteurs afin qu'ils puissent y découvrir les richesses naturelles, culturelles et archéologiques qui y sont protégées ».

– 30 –

SOURCE :
Catherine Salvail
Attachée de presse
Cabinet du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
Tél. : 418 521-3911

INFORMATION :
Denis Ouellet
Directeur
Parc national du Lac-Témiscouata
Tél. : 418 855-5508